

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 12634

Numéro SIREN : 387 845 951

Nom ou dénomination : A.D.T. +

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2023 sous le numéro de dépôt 32394

32394

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	15 721	13 818	1 904	7 248
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
	TOTAL (II)	17 721	13 818	3 904	9 248
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	518 062		518 062	77 543
	Autres créances	11 057		11 057	67 671
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 263 773		1 263 773	600 662
	Charges constatées d'avance	132		132	257
	TOTAL (III)	1 793 025		1 793 025	746 133
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 810 746	13 818	1 796 929	755 381

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 000

2 000

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	40	40
	Report à nouveau	114 114	114 017
	Résultat de l'exercice	1 164 324	385 098
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 286 863	507 539
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	76	76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 779	74 565
	Dettes fiscales et sociales	427 171	171 161
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 040	2 040
	Produits constatés d'avance (1)		
DETTES (1)	Total des dettes	510 066	247 842
DETTES (1)	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 796 929	755 381
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 164 324,18	385 097,66
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		510 066	247 842
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 050 825		2 050 825	1 047 628
	Montant net du chiffre d'affaires	2 050 825		2 050 825	1 047 628
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				1 982
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				211 521
	Autres produits			251 870	
	Total des produits d'exploitation (1)			2 302 695	1 261 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			710 299	726 658
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 583	2 122
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			866	3 576
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			28	450
	Total des charges d'exploitation (2)			715 775	732 807
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 586 920	528 324

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 586 920	528 324
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 586 920	528 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 805	
	Total des charges exceptionnelles	6 805	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(6 805)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		415 791	143 226
TOTAL DES PRODUITS		2 302 695	1 261 131
TOTAL DES CHARGES		1 138 371	876 033
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 164 324	385 098

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

ANNEXE

COGEP 

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.T. +

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de **1 796 929** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **1 164 324** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/07/2021** au **30/06/2022**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/06/2022** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	8 917					8 917
	Matériel de transport	13 628				13 628	
	Matériel de bureau, mobilier	4 478		2 326			6 805
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 024		2 326		13 628	15 721
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 000					2 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000					2 000
TOTAL		29 024		2 326		13 628	17 721

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 483	169		8 652
	Matériel de transport	6 814	9	6 824	
	Matériel de bureau, mobilier	4 478	688		5 166
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 775	866	6 824	13 818
TOTAL		19 775	866	6 824	13 818

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport		4 401					4 401
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		4 401					4 401
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		4 401					4 401
TOTAL GENERAL NON VENTILE			4 401				4 401

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 000	2 000	
	Clients douteux ou litigieux	11 256	11 256	
	Autres créances clients	506 806	506 806	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 800	10 800	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	257	257	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	132	132	
TOTAL DES CREANCES		531 252	531 252	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	80 779	80 779		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	269 581	269 581		
	Taxes sur la valeur ajoutée	150 932	150 932		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 658	6 658		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	76	76		
	Autres dettes	2 040	2 040		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		510 066	510 066		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(181)			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		13 493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES</i>	<i>6 835</i>	6 835
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER</i>	<i>6 658</i>	6 658

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

132

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL**132**

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2440	7 622,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2440	7 622,00

Laure-France TIMAR-SCHUBERT
Commissaire aux Comptes
12 rue Victor Massé
75009 - PARIS

A.D.T.+
14, Avenue Pierre Grenier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

A.D.T.+

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 Juin 2022)

Au Président de la Société **A.D.T. +**

I - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire tenue en date du 1^{er} Septembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.D.T. +** relatifs à l'exercice clos 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2021 à la date d'émission de mon rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président

IV - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

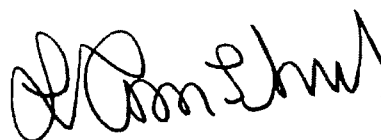
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 Octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert

SAS A.D.T. +

243 AVENUE GABRIEL PERI

91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

COGEP 

COGEP EVRY

14 RUE DU BOIS SAUVAGE

91000 EVRY

01 69 36 91 48

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	15 721	13 818	1 904	7 248
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
	TOTAL (II)	17 721	13 818	3 904	9 248
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	518 062		518 062	77 543
	Autres créances	11 057		11 057	67 671
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 263 773		1 263 773	600 662
	Charges constatées d'avance	132		132	257
	TOTAL (III)	1 793 025		1 793 025	746 133
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 810 746	13 818	1 796 929	755 381

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 000

2 000

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	40	40
	Report à nouveau	114 114	114 017
	Résultat de l'exercice	1 164 324	385 098
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 286 863	507 539
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	76	76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 779	74 565
	Dettes fiscales et sociales	427 171	171 161
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 040	2 040
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	510 066	247 842
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 796 929	755 381
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 164 324,18	385 097,66
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	510 066	247 842
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	2 050 825		2 050 825	1 047 628	
	Montant net du chiffre d'affaires	2 050 825		2 050 825	1 047 628	
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				1 982	
	Autres produits			251 870	211 521	
Total des produits d'exploitation (1)				2 302 695	1 261 131	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises					
	Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements					
	Variation de stock					
	Autres achats et charges externes				710 299	726 658
	Impôts, taxes et versements assimilés				4 583	2 122
	Salaires et traitements					
	Charges sociales du personnel					
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements :					
	- sur immobilisations				866	3 576
	- charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations :					
	- sur immobilisations					
- sur actif circulant						
Dotations aux provisions						
Autres charges				28	450	
Total des charges d'exploitation (2)				715 775	732 807	
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 586 920	528 324	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 586 920	528 324
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 586 920	528 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	6 805	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	6 805	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(6 805)	
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		415 791	143 226
TOTAL DES PRODUITS		2 302 695	1 261 131
TOTAL DES CHARGES		1 138 371	876 033
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 164 324	385 098

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

ANNEXE

COGEP 

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.T. +

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de **1 796 929** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **1 164 324** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/07/2021** au **30/06/2022**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/06/2022** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	8 917					8 917
	Matériel de transport	13 628				13 628	
	Matériel de bureau, mobilier	4 478		2 326			6 805
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 024		2 326		13 628	15 721	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 000					2 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000					2 000
TOTAL		29 024		2 326		13 628	17 721

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 483	169		8 652
	Matériel de transport	6 814	9	6 824	
	Matériel de bureau, mobilier	4 478	688		5 166
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 775	866	6 824	13 818
TOTAL		19 775	866	6 824	13 818

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		4 401					4 401
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		4 401					4 401
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		4 401					4 401
TOTAL GENERAL NON VENTILE		4 401					4 401

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 000	2 000	
	Clients douteux ou litigieux	11 256	11 256	
	Autres créances clients	506 806	506 806	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 800	10 800	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	257	257	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	132	132	
TOTAL DES CREANCES		531 252	531 252	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	80 779	80 779		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	269 581	269 581		
	Taxes sur la valeur ajoutée	150 932	150 932		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 658	6 658		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	76	76		
	Autres dettes	2 040	2 040		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		510 066	510 066		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(181)			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer	13 493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 835
<i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES</i> 6 835	
Dettes fiscales et sociales	6 658
<i>ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER</i> 6 658	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	30/06/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		132	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		132	

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2440	7 622,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2440	7 622,00

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2022

TEXTE DE LA PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 1.164.324,18 € de la manière suivante :

- A hauteur de 1.024.590,00 € à titre de distribution de dividendes aux associés, soit	1.024.590,00 €
- Le solde, soit 139.734,18 € au compte Report à nouveau, soit	139.734,18 €
	=====
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	1.164.324,18 €

Le dividende unitaire brut distribué est donc de 2.049,18 €.

Le paiement des dividendes en numéraire sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Le montant de la distribution de dividendes, soit 1.024.590,00 €, est éligible à l'abattement fiscal de 40 % mentionné à l'article 158 du Code général des impôts ; Toutefois, les associés soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), les Associés personnes morales et les Associés non domiciliés fiscalement en France ne pourront pas bénéficier de cet abattement fiscal de 40 %.
- Il sera retenu par la Société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ;
- Les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3, 2°, du code général des impôts. Cette option devra être globale c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et bénéficiant de l'abattement de 40 %	Revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 %
30.06.2021	385.000 €	9.240 €	375.760 €
30.06.2020	255.000 €	6.120 €	248.880 €
30.06.2019	250.000 €	6.000 €	244.000 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 1.164.324,18 € de la manière suivante :

- A hauteur de 1.024.590,00 € à titre de distribution de dividendes aux associés, soit	1.024.590,00 €
- Le solde, soit 139.734,18 € au compte Report à nouveau, soit	139.734,18 €
	=====
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	1.164.324,18 €

Le dividende unitaire brut distribué est donc de 2.049,18 €.

Le paiement des dividendes en numéraire sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Le montant de la distribution de dividendes, soit 1.024.590,00 €, est éligible à l'abattement fiscal de 40 % mentionné à l'article 158 du Code général des impôts ; Toutefois, les associés soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), les Associés personnes morales et les Associés non domiciliés fiscalement en France ne pourront pas bénéficier de cet abattement fiscal de 40 %.
- Il sera retenu par la Société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ;
- Les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3, 2°, du code général des impôts. Cette option devra être globale c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et bénéficiant de l'abattement de 40 %	Revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 %
30.06.2021	385.000 €	9.240 €	375.760 €
30.06.2020	255.000 €	6.120 €	248.880 €
30.06.2019	250.000 €	6.000 €	244.000 €

o o o

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,

Monsieur René PRIGENT
Président

